



AUDIT

Daniel EMERY
Expert diplômé en
finance & controlling
Expert-réviseur agréé

Florent ROLLER
Diplômé d'expertise
comptable (F)
Expert-réviseur agréé

Association Brésil de demain
Madame
Mariana Fonseca De Goes Carvalho Barahona
Présidente
Rue du Lac 20
1020 Renens

Pully, le 27 juin 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

* * *

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les membres du Comité,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan et compte de résultat) de l'Association Brésil de Demain, pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2023.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Comité de l'Association Brésil de Demain, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalie significatives. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières des comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association Brésil de Demain, conformément à la norme comptable Swiss GAAP RPC 21, à la loi suisse et aux statuts.

Milleis Audit Sàrl

Daniel Emery
Expert-réviseur agréé
(n° de registre ASR 109480)

Annexes : états financiers 2023 (bilan, compte de résultat, annexes et commentaires)

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE